



14ème législature

Question N° : 99770	De M. David Habib (Socialiste, écologiste et républicain - Pyrénées-Atlantiques)	Question écrite
Ministère interrogé > Environnement, énergie et mer		Ministère attributaire > Transition écologique et solidaire
Rubrique > énergie et carburants	Tête d'analyse > recherche	Analyse > permis d'exploration d'hydrocarbures. perspectives.
Question publiée au JO le : 11/10/2016 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. David Habib attire l'attention de Mme la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, s'agissant des permis de recherche d'hydrocarbures. La France a des besoins très importants d'hydrocarbures. Ils représentent près de 65 % de la consommation énergétique de chaque Français. La dépendance du pays au pétrole et au gaz est très importante et le sera encore pendant des dizaines d'années malgré le développement accéléré des économies d'énergie, la transition vers des énergies moins émettrices de CO2 et le développement des énergies renouvelables. Actuellement, la France produit 875 000 tonnes de pétrole par an, soit seulement 1 % de sa consommation totale. La France est donc dépendante à 99 % des importations pour sa consommation de pétrole. Face à ce constat, le ministère a annoncé cet été ne plus donner suite aux demandes de permis de recherches d'hydrocarbures déjà déposées mais également ne plus accepter de nouvelles demandes. Cette décision va engendrer des conséquences négatives sur l'industrie pétrolière. Aussi, il lui demande quelles mesures vont être mises en œuvre pour minimiser l'impact de cette décision sur l'industrie pétrolière.